

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	16 juillet 2020	<b>Séance du : 22 juillet 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 22 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Présents : 40		
Absents : -		
Représentés : 5		

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Oton), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasque), M. Jacky PEREZ (Villeneuveville).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents :

### **Objet : Syndicat Mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault – Désignation des représentants de la Communauté de communes du Clermontais**

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil communautaire que suite aux élections municipales des mois de mars et juin derniers, l'organe délibérant du Syndicat Mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault doit être intégralement renouvelé.

Dès lors il appartient au Conseil communautaire de la Communauté de communes, nouvellement constitué de procéder en la qualité de membre de cette dernière, à la désignation de ses propres représentants au sein du Syndicat Mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault.

Le nombre de conseillers communautaires appelés à siéger au sein du comité syndical se répartit comme suit :

- 2 représentants titulaires,
- 2 représentants suppléants.

L'élection de ces représentants se déroule au scrutin secret et à la majorité absolue, parmi les membres du Conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Monsieur le Président demande aux conseillers qui le souhaitent de faire connaître leur candidature pour les 2 représentants titulaires et les 2 représentants suppléants.

Il propose aux membres du Conseil de procéder dans un premier temps à la désignation des 2 représentants titulaires.

- **1<sup>er</sup> représentant titulaire**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Joseph RODRIGUEZ et demande aux conseillers qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur le Président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

**Ont obtenu :**

- Monsieur Joseph RODRIGUEZ : 39 Voix
- Monsieur Claude REVEL : 2 voix.

Monsieur Joseph RODRIGUEZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé représentant titulaire au sein du Syndicat Mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault.

- **2<sup>ème</sup> représentant titulaire**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Christian RIGAUD et demande aux conseillers qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur le Président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2

- Suffrages exprimés : 43
- Majorité absolue : 22

**A obtenu :**

- Monsieur Christian RIGAUD : 43 Voix

Monsieur Christian RIGAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé représentant titulaire au sein du Syndicat Mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault.

La désignation des représentants titulaires étant achevée, Monsieur le Président demande aux conseillers qui le souhaitent de faire connaître leur candidature pour les 2 représentants suppléants.

- **1<sup>er</sup> représentant suppléant**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Bertrand ALEIX et demande aux conseillers qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur le Président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Suffrages exprimés : 43
- Majorité absolue : 22

**A obtenu :**

- Monsieur Bertrand ALEIX: 43 Voix

Monsieur Bertrand ALEIX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault.

- **2<sup>ème</sup> représentant suppléant**

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Sébastien VAISSADE et demande aux conseillers qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur le Président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 22

**A obtenu :**

- Monsieur Sébastien VAISSADE: 41 Voix

Monsieur Sébastien VAISSADE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte des eaux de la Vallée de l'Hérault.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontois,

  
Claude REVEL.

